



Carte avec la localisation des deux sites de Petit Blongios (PB-104 et PB-132) les plus près du Parc éolien de Saint-Valentin. Basé sur les déplacements moyens de l'espèce durant la nidification, un rayon de 500 mètres (cercle rouge) est ajouté autour de la mention (point noir) afin de définir le site (voir la version préliminaire du programme de rétablissement). Seuls les habitats propices à l'intérieur du rayon de 500 mètres constituent le site. Les déplacements peuvent toutefois atteindre 2100 mètres (cercle jaune). Seul le site PB-132 a été proposé en tant qu'habitat essentiel pour le Petit Blongios.